



RENOVATION DE CHASSIS Ou POSE DE DOUBLE VITRAGE

Améliorer l'isolation de l'habitation

Coup de pouce :

- ✓ À l'économie d'énergie
- ✓ Au bien-être

Lien avec l'action 29 de l'Agenda 21 local :
Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.

Lien avec l'action 44 de l'Agenda 21 local :
Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.

Constat :

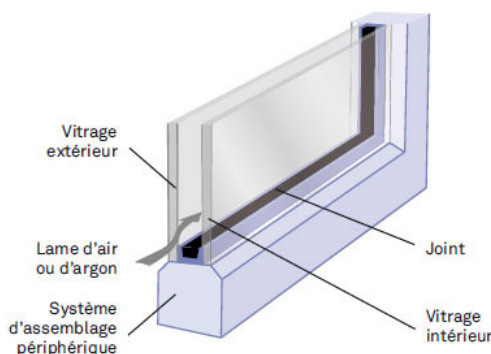
Dans une habitation classique, les pertes de chaleur sont nombreuses et génèrent des factures énergétiques élevées. Avant même d'envisager de grands investissements pour améliorer l'isolation du toit et des murs de la maison, il est tout à fait possible de réaliser des investissements moins lourds mais tout aussi utiles. Comme on le voit sur l'image ci-contre, les fenêtres sont des sources importantes de pertes de chaleur. Elles forment ce qu'on appelle des *ponts thermiques*.



Conseils :

Pour y remédier, il est possible de :

- Remplacer les châssis simple-vitrage par du double vitrage tout en gardant l'esthétique ancienne de la maison. C'est une option coûteuse mais efficace car elle permet une meilleure isolation thermique du bâtiment : le gaz inerte contenu entre les deux vitres est moins bon conducteur que le verre, il isole dès lors mieux la maison de l'extérieur.
- Ou de rénover les vieux châssis en y apposant de nouveaux joints EPDM, à condition que les châssis soient de bonne qualité (comme les vieux châssis en chêne par exemple). C'est une option financièrement moins coûteuse et moins consommatrice en terme de ressources naturelles.



Saviez-vous que ?

Dans les rénovations ou les nouvelles constructions passives ou basse énergie, il est même conseillé d'installer du triple voir du quadruple vitrage !

Source : www.passive-aventure.be



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le [Guichet Energie de la Commune d'Uccle](http://www.guichetenergie@uccle.be) (Service Environnement):

Adresse postale : Place Jean Vander Elst, 29

Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 25

02/348.65.31

guichetenergie@uccle.be



Envie d'en savoir plus ?

- Plus d'infos sur les primes régionales à la rénovation et les primes énergie, www.logement.irisnet.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, *Ma maison au quotidien : 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement*, 2007, disponible sur www.ibgebim.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, *100 conseils pour économiser de l'énergie*, 2010, disponible sur www.ibgebim.be
- Bruxelles Environnement-IBGE, *Rénover et construire : 100 conseils pour respecter l'environnement et économiser l'énergie*, 2010, disponible sur www.ibgebim.be
- Commune d'Uccle, *Les fiches-actions de l'Agenda 21 Local*, disponibles sur www.uccle.be

Des questions ?

Adressez-vous sans hésiter au **Guichet Energie** de la Commune d'Uccle :

Adresse postale : Place Jean Vander Elst, 29

Adresse des bureaux : Rue Auguste Danse, 27

02/348.65.31

guichetenergie@uccle.be

Sources :

- Bruxelles Environnement-IBGE, *Rénover et construire : 100 conseils pour respecter l'environnement et économiser l'énergie*, 2010, disponible sur www.ibgebim.be
- Renovas ASBL, *Fiche n°6 : pose de double vitrage*, disponible sur www.renovas.be

